



CHARTE DU JOUEUR D'ÉQUIPE

Les moyens mis en œuvre par le club pour les championnats par équipes :

- Le coût de l'engagement (35 € par équipe)
- Le budget pour recevoir (boissons et collations)
- Les balles pour les matchs et les entraînements des équipes
- La mise à disposition des terrains et du club-house
- L'achat et la fourniture d'une tenue CORPORATE aux couleurs du club pour tous les joueurs des équipes participant aux entraînements
- La participation financière annuelle pour la mise en place d'entraînements pour les équipes à hauteur de 3 000 €
- Le temps passé par le responsable et les capitaines des équipes pour l'organisation, le suivi et la gestion des équipes du club

L'engagement du joueur d'équipe en retour :

- Avoir un comportement exemplaire sur et en dehors du terrain, le respect de l'adversaire, un bon esprit sportif et de la convivialité
- Être ponctuel et disponible (arriver 15 minutes avant le début de la rencontre et rester après son match pour encourager ses partenaires)
- Respecter ses engagements
- Être présent à un maximum de 6 matchs par équipes (hiver et/ou printemps) et aux entraînements, avec pour ces derniers une participation financière forfaitaire annuelle de 120 €/joueur
- Porter la tenue CORPORATE du club, fournie par ce dernier
- Répondre aux messages de son responsable d'équipe

Et bien sûr un accueil chaleureux pour toutes et tous